

Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B
- · Code du produit: 40643B
- · UFI: XF60-40J2-600M-FTWJ
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation

Primaire bicomposant, enduit protecteur et enduit de ragréage à base de résine époxy, composant B (durcisseur).

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Sievert Baustoffe GmbH & Co. KG

Mühleneschweg 6 D-49090 Osnabrück Tel.: +49 2363 5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit Tel.. +49 2363 5663-0 info-hahne@sievert.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger







GHS05

GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Carbomonozyklische, alkylierte Gemische aus Poly-aza-Alkanen, hydriert N-(2-Aminoethyl)-1,2-ethanediamine reaction products with glycidyl tolyl ether N,N-diéthyl-1,3-propanediamine

Alcool benzylique

2,2'-iminodi(éthylamine)

· Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P332+P313

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants danger	eux:	
CAS: 1173092-74-4	Carbomonozyklische, alkylierte Gemische aus Poly-aza-Alkanen, hydriert	50-100%
	Skin Corr. 1C, H314; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 84144-79-6	N-(2-Aminoethyl)-1,2-ethanediamine reaction products with glycidyl tolyl ether	25-50%
	Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 104-78-9	N,N-diéthyl-1,3-propanediamine	2,5-10%
EINECS: 203-236-4	♠ Flam. Liq. 3, H226; ♠ Skin Corr. 1B, H314; ♠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique	2,5-10%
	① Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	
CAS: 111-40-0	2,2'-iminodi(éthylamine)	<1,0%
EINECS: 203-865-4	Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	

(suite page 3)

Page : 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

GISCODE: RE 1 (résine + durcisseur)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Sans objet, le produit n'est pas inflammable.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Bien dépoussiérer.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

100-51-6 Alcool benzylique (2,5-10%)

VLEP Valeur du terme: 22 mg/m³ 5 mg/m³

2(I); DFG, H, Y, 11

· DNEL

L'alcool benzylique

Travailleur en inhalation de longue durée - effets systémiques; 22 mg/m3 ECHA

Inhalation par le travailleur Effets systémiques aigus; 110 mg/m3 ECHA

Contact cutané à long terme - effets systémiques; 8 mg/kg de poids corporel/jour ECHA

Contact avec la peau des travailleurs Effets systémiques aigus; 40 mg / kg de poids corporel / jour ECHA Inhalation à long terme - effets systémiques; 5,4 mg/m3 ECHA

Consommateurs par inhalation Effets systémiques aigus; 27 mg/m3 ECHA

Contact avec la peau des consommateurs à long terme - effets systémiques; 4 mg/kg de poids corporel/jour

Contact avec la peau Effets systémiques aigus; 20 mg/kg de poids corporel/jour ECHA

Consommation orale à long terme - Effets systémiques; 4 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Effets systémiques aigus oraux des consommateurs; 20 mg/kg de poids corporel/jour ECHA 3-aminopropyldiéthylamine

Population moyenne Oral Long terme - effets systémiques; 0,08 mg / kg de poids corporel / jour de toxicité travailleurs à doses répétées Cutanée À long terme - effets systémiques; 0,16 mg/kg de poids corporel/jour Toxicité à doses répétées, par inhalation, à long terme - effets locaux; 1,17 mg/m3 irritation du Voies respiratoires.

Les travailleurs ont respiré brièvement - localement; 2,34 mg/m3 d'irritation des voies respiratoires.

Population moyenne par inhalation à long terme - effets systémiques; 0,29 mg/m3

Toxicité à doses répétées Inhalation par les travailleurs Long terme - effets systémiques; 1,17 mg / m3

Toxicité à doses répétées Population moyenne par inhalation à court terme - locale; 0,29 mg/m3

La population moyenne considère l'effet local; Aucune donnée n'est disponible

Les travailleurs regardent l'effet local; Risque élevé (aucun seuil dérivé)

Diéthylène triamine

Travailleur en inhalation de longue durée - effets systémiques; 15,4 mg/m3 ECHA

Inhalation par le travailleur Effets systémiques aigus; 92,1 mg/m3 ECHA

Travailleur en inhalation de longue durée - effets locaux; 0,87 mg / m3 ECHA

Inhalation par le travailleur Effets locaux aigus; 2,6 mg/m3 ECHA

Contact cutané à long terme - effets systémiques; 11,4 mg/kg de poids corporel/jour ECHA

Contact cutané des travailleurs à long terme - effets locaux; 1,1 mg/cm2 d'ECHA

Inhalation à long terme - effets systémiques; 4,6 mg/m3 ECHA

(suite page 5)

Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

(suite de la page 4)

Consommateurs par inhalation Effets systémiques aigus; 27,5 mg/m3 ECHA

Contact avec la peau des consommateurs à long terme - effets systémiques; 4,88 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

· PNEC

L'alcool benzylique

Eau douce 1 mg/l, eau de mer 0,1 mg/l

Rejet sporadique 2,3 mg/l, station d'épuration (STP) 39 mg/l

Sédiments d'eau douce 5,27 mg / kg de poids sec, sédiments d'eau de mer 0,527 mg / kg de poids sec

 $Sol\ 0,456\ mg\ /\ kg\ de\ poids\ sec$

3-aminopropyldiéthylamine

Station d'épuration 10 mg/l, aquatique (eau de mer) 0,003 mg/l, aquatique (eau douce) 0,03 mg/l

Sédiments (eau de mer) 0,011 mg / kg, sédiments (eau douce) 0,115 mg / kg

Sol~0,005~mg/kg

Diéthylène triamine

Eau douce 0,56 mg/l, eau de mer 0,056 mg/l

Rejet intermittent 0,32 mg/l, station d'épuration (STP) 6 mg/l

 $S\'{e}diments\ d'eau\ douce\ 1072\ mg\ /\ kg\ de\ poids\ sec,\ s\'{e}diments\ d'eau\ de\ mer\ 107,2\ mg\ /\ kg\ de\ poids\ sec,\ sol$

214 mg / kg de poids sec

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- · Aspect:

Forme: Solide

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 6)

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

	(suite de la pag
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullit	ion: 201 °C
Point d'éclair	101 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 21 °C:	>0 hPa
Densité à 20 °C:	1 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	100,0 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 7)

Page : 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

(suite de la page 6)

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Très toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Catalogue européen des déchets
- 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · DOT, ADR, IMDG, IATA

UN2735

(suite page 8)

Page : 8/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision: 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

	(suite de la page
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR	2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
IMDG, IATA	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
Classe	8 Matières corrosives.
Étiquette	8
IMDG, IATA	
Class	8 Matières corrosives.
Label	8
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant: Marquage spécial (ADR):	Non Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): No EMS: Stowage Category Segregation Code	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B A SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport: Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur 1000 g
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	3 E
IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

Page : 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.07.2020 Révision : 02.07.2020

Nom du produit: HADALAN GVS-HQ 12E, Komp. B

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A., 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Pour les activités impliquant une exposition à des résines époxy non durcies et un contact avec la peau ou le Les voies respiratoires doivent être organisées pour des examens préventifs réguliers.

Le produit est soumis à la valeur limite RL 2004/42 / EG.EU de ce produit est prêt à l'emploi:

Cat A / j max. 500 g / l (2010). Lorsqu'il est prêt à l'emploi, le produit contient: max. 1 g / l de COV.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

FR